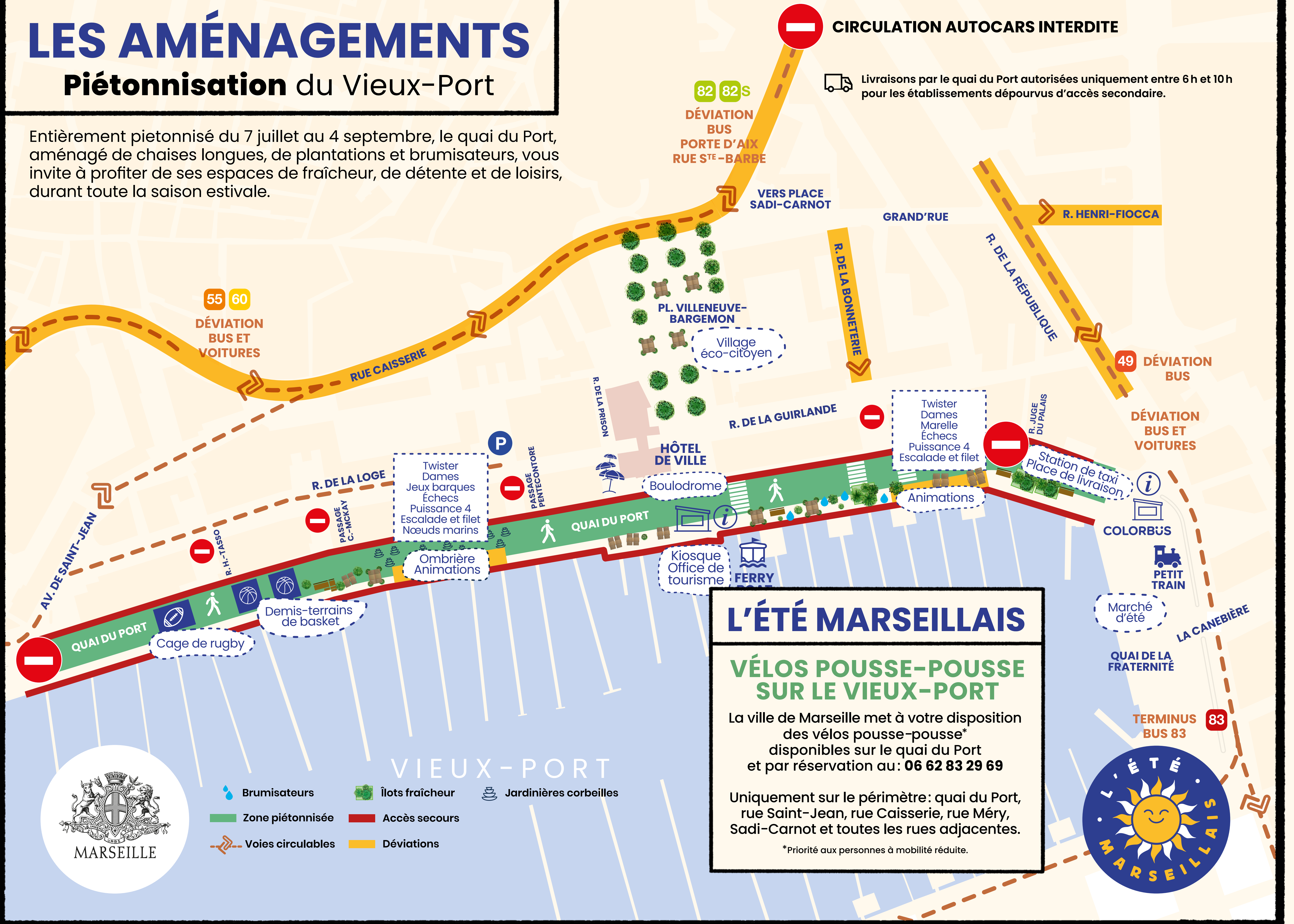


LES AMÉNAGEMENTS

Piétonnisation du Vieux-Port

Entièrement piétonnisé du 7 juillet au 4 septembre, le quai du Port, aménagé de chaises longues, de plantations et brumisateurs, vous invite à profiter de ses espaces de fraîcheur, de détente et de loisirs, durant toute la saison estivale.



CIRCULATION AUTOCARS INTERDITE

Livraisons par le quai du Port autorisées uniquement entre 6 h et 10 h pour les établissements dépourvus d'accès secondaire.

L'ÉTÉ MARSEILLAIS

VÉLOS POUSSE-POUSSE SUR LE VIEUX-PORT

La ville de Marseille met à votre disposition des vélos pousse-pousse* disponibles sur le quai du Port et par réservation au: **06 62 83 29 69**

Uniquement sur le périmètre: quai du Port, rue Saint-Jean, rue Caisserie, rue Méry, Sadi-Carnot et toutes les rues adjacentes.

*Priorité aux personnes à mobilité réduite.



- Brumisateurs
- Zone piétonnisée
- Voies circulables
- Îlots fraîcheur
- Accès secours
- Déviations
- Jardinières corbeilles

